



FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE PRÉVENTIVE

Préserver le passé tout en garantissant l'avenir

Futur site de SGD à Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly (80)

29 avril 2014

Dossier de presse





Le 29 avril 2014

[Dossier de presse](#)

**Fouille archéologique préventive du futur site de SGD
à Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly (80) :**

Préserver le passé tout en garantissant l'avenir

Point presse et visite du site
Parc environnemental d'activités Gros-Jacques

Mardi 29 avril 2014

Avant l'implantation du futur site industriel de la société SGD au sein du parc environnemental d'activités Gros-Jacques, à Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly (80), les services de l'État ont prescrit un diagnostic archéologique qui a permis d'identifier plusieurs phases d'occupation du site, de la période néolithique jusqu'à l'époque romaine.

Ces découvertes donnent lieu à une campagne de fouille effectuée par les archéologues de l'Inrap, débutée en avril 2014 pour trois mois. Réalisée par zones successives, cette campagne de fouille préventive permet le début des travaux de construction de la future unité de production d'*emballage primaire pharmaceutique* dès la fin du mois d'avril.

Sommaire du dossier de presse

1. La prescription des fouilles par les services de l'État
2. Le Parc Environnemental d'Activités de Gros-Jacques de la communauté de communes Bresle Martime
3. Le projet industriel et humain de SGD
4. L'organisation des fouilles par l'INRAP et les premiers résultats

Perspective d'architecte – Le projet d'unité de production d'emballage primaire pharmaceutique de SGD au sein du Parc environnemental d'activités de Gros-Jacques (80)



Les travaux de fouille d'archéologie préventive (début avril 2014)



La prescription des fouilles par les services de l'État

L'archéologie préventive vise à assurer la sauvegarde du patrimoine archéologique menacé par des travaux d'aménagement. L'État veille à la conciliation des exigences de la recherche scientifique, de la conservation du patrimoine et du développement économique et social.

Au sein de la DRAC de Picardie, qui relève de l'autorité du préfet de région, l'archéologie préventive est pilotée par le **Service Régional de l'Archéologie (SRA)**.

Les missions du Service Régional de l'Archéologie

Sous l'autorité de la DRAC de Picardie, qui relève du préfet de région, le Service Régional de l'Archéologie veille à **l'application de la législation relative à l'archéologie**.

Il prescrit les diagnostics et les fouilles préventives, instruit les demandes d'autorisation de fouilles, surveille et contrôle leur exécution, en liaison avec les commissions interrégionales de la recherche archéologique (CIRA). En collaboration avec ces dernières, il encadre la recherche archéologique régionale, contribue à l'enrichissement et à la mise à jour de la carte archéologique nationale. Il met en œuvre les mesures nécessaires à la protection, la conservation et la promotion du patrimoine archéologique mobilier et immobilier. Il assure la diffusion et la promotion de la recherche. Il peut assurer la conservation *in situ* de vestiges.

Le diagnostic archéologique et la fouille préventive

Le **diagnostic** permet, par des études, prospections ou travaux de terrain, de mettre en évidence et de caractériser les éléments du patrimoine archéologique présents sur l'emprise d'un projet d'aménagement, et à présenter les résultats dans un rapport.

La **fouille préventive** vise, par des études, des travaux de terrain et de laboratoire, à recueillir les données archéologiques présentes sur le site, à en faire l'analyse, à en assurer la compréhension et à présenter l'ensemble des résultats dans un rapport final.

Cadre d'intervention de l'INRAP

Les opérateurs d'archéologie préventive peuvent être l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), les services archéologiques des collectivités territoriales agréés par l'État ou les opérateurs publics ou privés agréés par l'État.

Dans le cas du futur site de SGD à Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly (80), l'opérateur est l'**Inrap**, qui a présenté un projet scientifique d'intervention et ses conditions de mise en œuvre, validés par les services de la DRAC.



Contacts presse
Marie-Christine BOUR
Chargée de communication DRAC Picardie
Tél. : 03 22 97 34 40
marie-christine.bour@culture.gouv.fr

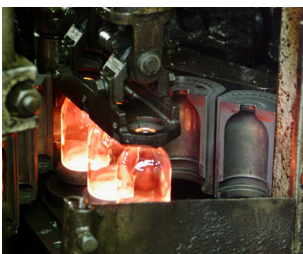
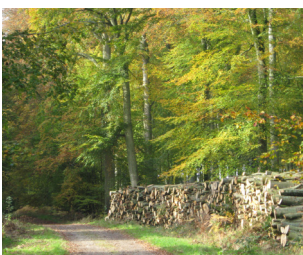


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BRESLE MARITIME

Présentation

La Communauté de Communes Bresle Maritime est née au début de l'année 2000 de la volonté des élus de 6 communes du secteur de développer une Zone d'Aménagement Concerté. Ces communes sont Eu, Ponts-et-Marais, Oust-Marest et St Quentin Lamotte, directement impactées territorialement par le projet auxquelles se sont jointes Le Tréport et Mers-Les-Bains. La Communauté de Communes ainsi créée prend d'ailleurs le nom de Communauté de Communes de Gros-Jacques et présente la particularité d'être interrégionale et interdépartementale. Au fil des années, le territoire de la Communauté de Communes va s'étendre de part et d'autres de la Bresle pour aboutir au 1er janvier 2009 à son périmètre définitif avec l'intégration de la commune de Gamaches. Aujourd'hui, la Communauté de Communes compte donc 21 communes (13 de la Somme et 8 de la Seine-Maritime) pour environ 32900 habitants. En 2009, elle a changé de nom pour devenir Communauté de Communes Bresle Maritime. Avec les services enfance-jeunesse, culture (mise en réseau des bibliothèques du territoire), déchets (collecte, traitement et exploitation de trois déchèteries), tourisme, l'aménagement, le développement et la commercialisation du Parc Environnemental d'Activités de Gros-Jacques est l'une des priorités de la CCBM afin de contribuer à maintenir et à développer l'emploi sur notre territoire riche de savoir-faire industriels nés d'activités séculaires telles que la verrerie, la serrurerie ou la métallurgie mais également d'une volonté des élus d'accompagner les évolutions technologiques notamment en terme de production d'énergies renouvelables.

Ce territoire présente également un potentiel touristique et un patrimoine historique exceptionnels que les élus des différentes communes sont attachés à préserver et à valoriser.



Le Parc Environnemental d'Activités de Gros-Jacques (PEAGJ)

Aménagé, géré et commercialisé par la Communauté de Communes Bresle Maritime, le parc environnemental d'activités de Gros Jacques est positionné sur deux régions, la Picardie et la Normandie, deux départements, la Somme et la Seine Maritime, et trois communes : Saint Quentin Lamotte (80), Oust-Marest (80) et Ponts et Marais (76).

Son objectif est d'accueillir des entreprises au sein d'un site préservé, pour créer ou sauvegarder des emplois, tout en valorisant l'image de marque des sociétés qui s'y implantent.

Le parc environnemental d'activités de Gros Jacques est destiné à recevoir des activités industrielles, artisanales et tertiaires sur des parcelles de 2000 m² à plusieurs hectares.

Certifié ISO 14001* et enregistré EMAS* depuis 2003, il est le deuxième parc en France à avoir reçu ce double label, garant d'une qualité environnementale optimale. Il est également labellisé Très Haut Débit depuis 2011. La communauté de communes veille particulièrement par ses aménagements sur le parc, à une qualité de vie, un environnement protégé pour le bien-être et la sécurité de ses usagers.

En 2013 SGD a annoncé son intention de s'installer sur le PEAGJ. La société qui emploie aujourd'hui 1100 salariés sur le site historique de Mers les Bains a en effet souhaité scinder ses activités parfumerie et pharmacie. La séparation en deux sites « parfumerie » à Mers les Bains et « pharmacie » à Saint Quentin Lamotte doit répondre aux objectifs de SGD d'attribuer des moyens spécifiques à chacune des activités pour répondre aux exigences de ses clients.

* ISO 14001 : Norme internationale de management de la qualité environnementale

* EMAS : Règlement européen de management de la qualité environnementale (Eco Management Auditing Scheme)



Parc Environnemental d'Activités de Gros Jacques

| | |
|------------------------|------------------------------------------|
| Actuellement | 70 hectares aménagés |
| A terme | 138 hectares |
| Entreprises implantées | 17 |
| Salariés | 300 emplois |
| 2014-2015 | 23 entreprises prévues pour 770 salariés |

Site de production de flaconnage pharmaceutique – SGD SA

| | |
|---------------------|--------------------------------------------------------|
| Terrain | 133 055 m ² |
| Surface au plancher | 28 366 m ² (bureaux, production, entrepôts) |
| Salariés | 300 à 350 |
| Nombre de fours | 2 |



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BRESLE MARITIME

Contact

Brigitte Vaast : responsable du développement économique

Tel 02 27 28 20 91 - bvaast@cc-breslemaritime.fr

Jean-Pierre Vaneck : chargé de communication

Tel 02 27 28 05 92 - jpvaneck@cc-breslemaritime.fr



DOSSIER DE PRESSE

29 avril 2014

PROJET DE DEVELOPPEMENT DU SITE INDUSTRIEL DE ST QUENTIN LAMOTTE

Le Groupe SGD va construire une nouvelle usine sur la zone d'activité de Gros Jacques, dans le respect des travaux de recherche archéologique en cours. Ce site industriel qui sera opérationnel en 2015, sera dédié à la fabrication d'emballage primaire pour l'industrie pharmaceutique et emploiera environ 300 salariés.

HISTORIQUE DU GROUPE (dates clés)

- 1896 Henri Desjonquères crée la Verrerie du Tréport à Mers-les-Bains
- 1972 Naissance du groupe Saint-Gobain Desjonquères après le rachat de la société Henri Desjonquères par Saint-Gobain.
- 1990 Développement en France et à l'international
- 2010 Le groupe, rebaptisé SGD depuis 2007, bénéficie grâce à son nouvel actionnaire, d'un plan de 300 millions d'euros pour moderniser l'ensemble de l'outil de production.
- 2013 Projet de séparation des activités pharmacie et cosmétique afin de devenir un leader dans les deux activités grâce à la spécialisation
- 2015 Finalisation de la séparation des activités et mise en service de l'usine de St Quentin Lamotte dédiée à la Pharmacie

CHIFFRES ET ELEMENTS CLES

- **564 M€** de chiffres d'affaires en 2013
- Plus de **3** milliards de flacons et pots/an
- **Plus de 4 000** salariés (50 % en France)
- Une présence **mondiale** significative (11 usines et 10 agences commerciales)





UN LEADER MONDIAL DANS LE FLACONNAGE

L'offre la plus complète du marché

- SGD, leader mondial **de la production et de la décoration de flacons en verre pour les industries de la parfumerie-cosmétique et de la pharmacie**, est reconnu pour son savoir-faire technique et sa capacité d'innovation dans les processus verriers et de parachèvement des flacons.
- Le groupe SGD fabrique et commercialise également des **carafes pour spiritueux**, **des isolateurs en verre**, et intervient dans la conception et la distribution d'**emballages** tous matériaux.



SGD EN FRANCE ET DANS LA SOMME



Avec sa présence historique en France, SGD compte aujourd'hui **5 usines**, son siège et sa filiale de distribution d'emballages dans l'Hexagone.

2000 salariés en France dont environ 1600 dans la Somme

ANCRAGE TERRITORIAL

MERS (1100 salariés), site spécialisé dans la production de flacons pour la parfumerie et la pharmacie. **ABBEVILLE** (320 salariés), site spécialisé dans le décor pour parfumerie-cosmétique. **SAINT REMI** (180 salariés), site spécialisé dans le tri.

SGD est l'employeur privé le plus important de la Vallée de la Bresle

- Un des plus gros acteurs de la filière verre avec 23% des effectifs de la Glass Vallée (près de 1800 emplois)
- Se fournit auprès de 47% des membres de la Glass Vallée à hauteur de > 40M€
- Contribution à la fiscalité locale (>2M € de CVAE en 2012)





LA FUTURE USINE DE ST QUENTIN LAMOTTE, pivot de la spécialisation des sites, s'inscrit dans la logique de SGD de créer deux leaders dans les activités de Parfumerie-Cosmétique et Pharmacie.



CARACTERISTIQUES ET ATOUTS DE LA NOUVELLE USINE

- **A PROXIMITE DU SITE DE MERS-LES-BAINS**
- **BENEFICIAINT :**
 - **D'UN OUTIL TECHNOLOGIQUE DE POINTE**
 - **D'UN SAVOIR FAIRE ACQUIS DEPUIS DES DECENNIES**
 - **DE LA POSSIBILITE DE CONSTRUIRE UNE EXTENSION SI BESOIN DE MONTER EN PUISSANCE**
- **UN INVESTISSEMENT INDUSTRIEL DE 50M€**
- **MAINTIENT DE L'EMPLOI LOCAL (DIRECT ET INDIRECT)**
- **TRANSFERT PROGRESSIF D'ENVIRON 300 SALARIES**
- **15-20M€ : DEPENSE DE CONTRATS PRESTATAIRES LOCAUX**
- **IMPACT FISCAL LOCAL POSITIF (CFE ET CVAE ADDITIONELS)**

CALENDRIER

- **3^{ème} trimestre 2013 : démarches administratives (permis etc.)**
- **2^{ème} trimestre 2014 : début des travaux de la nouvelle usine**
- **2^{ème} trim. 2015 : début du transfert de l'activité Pharmacie (outil et équipes)**
- **Fin 2015 : la nouvelle usine est tout à fait opérationnelle**

Contacts medias

LPM Strategic Communications

Luc Perinet Marquet – 01 44 50 40 35

Sophie Ryan – 01 44 50 40 39



Communiqué de presse
29 avril 2014

Des occupations gauloise et gallo-romaine aux confins des territoires calète et ambien à Saint-Quentin-La-Motte-Croix-au-Bailly (Somme)



En préalable à la construction d'une unité de production d'emballage primaire pharmaceutique par la société SGD sur le parc environnemental d'activités de Gros-Jacques géré par la Communauté de communes Bresle maritime, l'Inrap fouille actuellement et jusque fin juin 3,7 hectares de terrains. Prescrite par l'État (Drac Picardie), cette opération d'archéologie préventive est menée par zones successives en co-activité. La fouille révèle une occupation dense du milieu du I^{er} siècle avant notre ère au début du III^e siècle de notre ère.

Une ferme gauloise

La première zone investiguée est organisée autour d'un enclos carré fossoyé de 50 m de côté, muni d'une entrée sur son côté est. Le mobilier céramique prélevé dans le comblement du fossé, daté de la fin de la période gauloise (I^{er} siècle avant notre ère), confirme que cet enclos est l'occupation la plus précoce du site. Il semble que cet espace était dédié à l'habitat et aux activités domestiques : à l'intérieur, une série de bâtiments (au moins cinq) sur poteaux porteurs sont alignés le long des fossés. Une batterie de silos, fosses et celliers s'ouvrent à l'intérieur de ces bâtiments. Assez peu de mobilier a été retrouvé mais montre une durée d'exploitation de la ferme assez réduite dans le temps.

D'autres enclos ne contenant que très peu de structures se développent au sud et au nord. Plusieurs éléments témoignent de la vocation agricole de ce site, en relation avec l'espace domestique enclos. Un grand puits-citerne occupe un enclos situé au nord. Le long de ce puits ont été mis au jour deux petits greniers ainsi qu'un certain nombre de chablis (traces d'arbres déracinés) témoignant de la présence d'arbres disséminés dans la zone. De même, un second enclos situé au sud contient en son centre un bâtiment sur poteaux ainsi qu'une série de chablis et trois puits.

Un peu à l'écart de cet espace a été découvert un four à sel de l'époque gauloise dans un très bon état de conservation. Cette découverte n'est pas chose commune puisque seulement une dizaine d'exemples a été mise au jour ces 20 dernières années dans la moitié nord de la France. Son dégagement, nécessairement minutieux, sera riche en enseignements, tant du point de vue de son mode de construction que de son fonctionnement, mais aussi du statut de ce site. En l'état actuel de nos connaissances, les fours à sel semblent toujours être associés aux établissements gaulois ayant un statut privilégié.

Une occupation gallo-romaine

Une seconde zone de fouilles s'articule autour d'une longue voie d'accès bordée de fossés, sur plus de 200 m. Suivant une orientation nord-ouest/sud-est, elle organise une occupation plus tardive du II^e siècle de notre ère qui se développe à l'est de la ferme gauloise.

Les investigations archéologiques en cours ne permettent pas encore de comprendre la fonction de cet espace où ont déjà été découverts quelques bâtiments sur poteaux et semi-enterrés, des fosses contenant un abondant mobilier ainsi que plusieurs fossés qui dessinent des enclos.

De nouvelles perspectives de recherches

Par sa position géographique particulière, le site de Gros-Jacques ouvre plusieurs perspectives de recherches. Positionné sur un rebord de plateau limoneux, au nord-est de la vallée de la Bresle, il est en effet implanté 5 km face à l'antique *Briga* (Bois-l'Abbé). Autour de ce camp militaire romain se développe progressivement une véritable agglomération. Il est par ailleurs situé à la limite des territoires calète et ambien. Dans ce contexte, les découvertes devraient éclairer sur la nature des occupations du site de Gros-Jacques, ses relations avec *Briga* toute proche, mais aussi plus largement sur les limites des territoires au sud de la Gaule belge.

Occupé en pleine période de Conquête romaine, le site répondra peut-être aux questionnements des archéologues sur les conséquences liées à cet événement, en terme de changements ou d'adaptations.

Une opération d'archéologie préventive de grande ampleur

Afin de concilier archéologie préventive et aménagement par la société SGD dans des délais très courts (3 mois), l'Inrap intervient en trois phases successives, permettant de libérer progressivement les terrains en vue de leur aménagement en co-activité. Afin d'atteindre ces objectifs, une forte mobilisation dans les moyens mécaniques et humains a été mise en place. Pas moins de trois ateliers de terrassement ont été déployés dès le démarrage de l'opération, ils mobilisent trois pelles mécaniques de 25 tonnes auxquelles leurs sont adossés deux Dumpers pour l'évacuation des terres et dont la gestion des déblais est assurée par un Bull, soit en tout 10 engins lourds. Au total, une vingtaine d'archéologues et un topographe sont également mobilisés sur la durée du chantier, à la fois pour suivre les décapages mais également pour la fouille et le relevé photographique et graphique des structures archéologiques rencontrées et ce afin de traiter le plus rapidement possible les zones à libérer en priorité.

L'Inrap

Avec 2 000 collaborateurs et chercheurs, l'Inrap est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Institut national de recherche, il réalise l'essentiel des diagnostics archéologiques et des fouilles en partenariat avec les aménageurs privés et publics : soit plus de 2 000 chantiers par an, en France métropolitaine et dans les Dom. Ses missions s'étendent à l'exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique auprès du public

Aménagement **Communauté de communes Bresle maritime**
Contrôle scientifique **Service régional de l'archéologie (Drac Picardie)**
Recherche archéologique **Inrap**
Responsable scientifique **Vincent Lascour, Inrap**

Contact

Elisabeth Justome
Chargée du développement culturel et de la communication
Inrap, direction interrégionale Nord-Picardie
06 73 73 30 33 – elisabeth.justome@inrap.fr

Des occupations gauloise et gallo-romaine aux confins des territoires calète et ambien à Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly (Somme)



**L'enclos
gaulois de plan
carré**

© Inrap



**Vue en coupe
du fossé de
l'enclos carré**

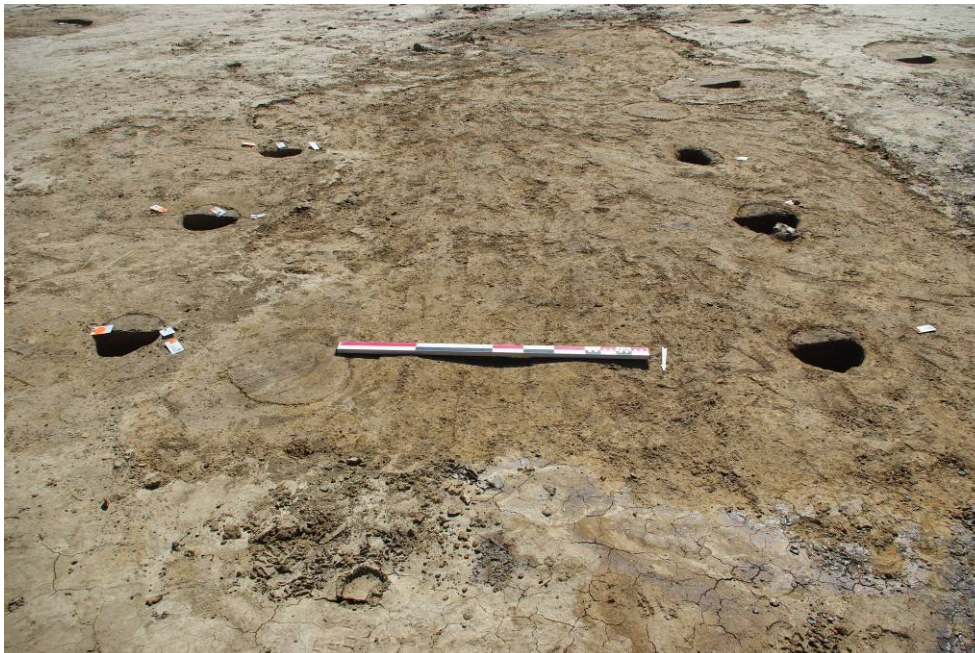
© Inrap

Des occupations gauloise et gallo-romaine aux confins des territoires calète et ambien à Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly (Somme)



**Vue des
bâtiments
gaulois sur
poteaux à
l'intérieur de
l'enclos**

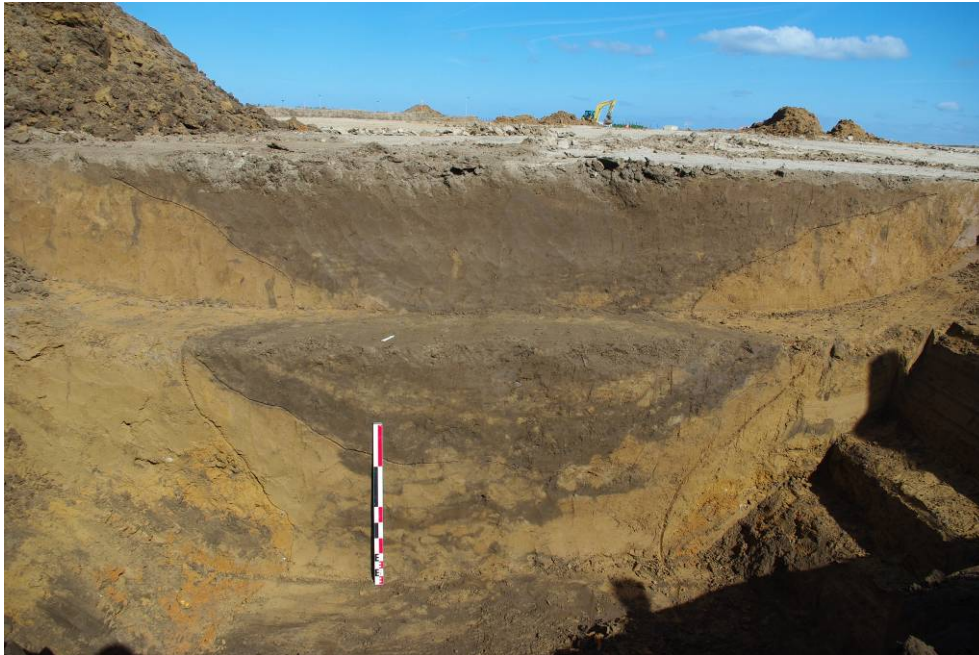
© Inrap



**Grenier sur 6
poteaux**

© Inrap

Des occupations gauloise et gallo-romaine aux confins des territoires calète et ambien à Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly (Somme)



Grand puits-citerne vu en coupe

© Inrap



Batterie de silos et de fosses à l'intérieur d'un bâtiment gaulois sur 6 poteaux à l'intérieur de l'enclos carré

© Inrap

Des occupations gauloise et gallo-romaine aux confins des territoires calète et ambien à Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly (Somme)



**Cellier gaulois
de l'enclos
carré**

© Inrap



**Double fossés
gaulois puis
gallo-romain
de l'enclos
carré**

© Inrap

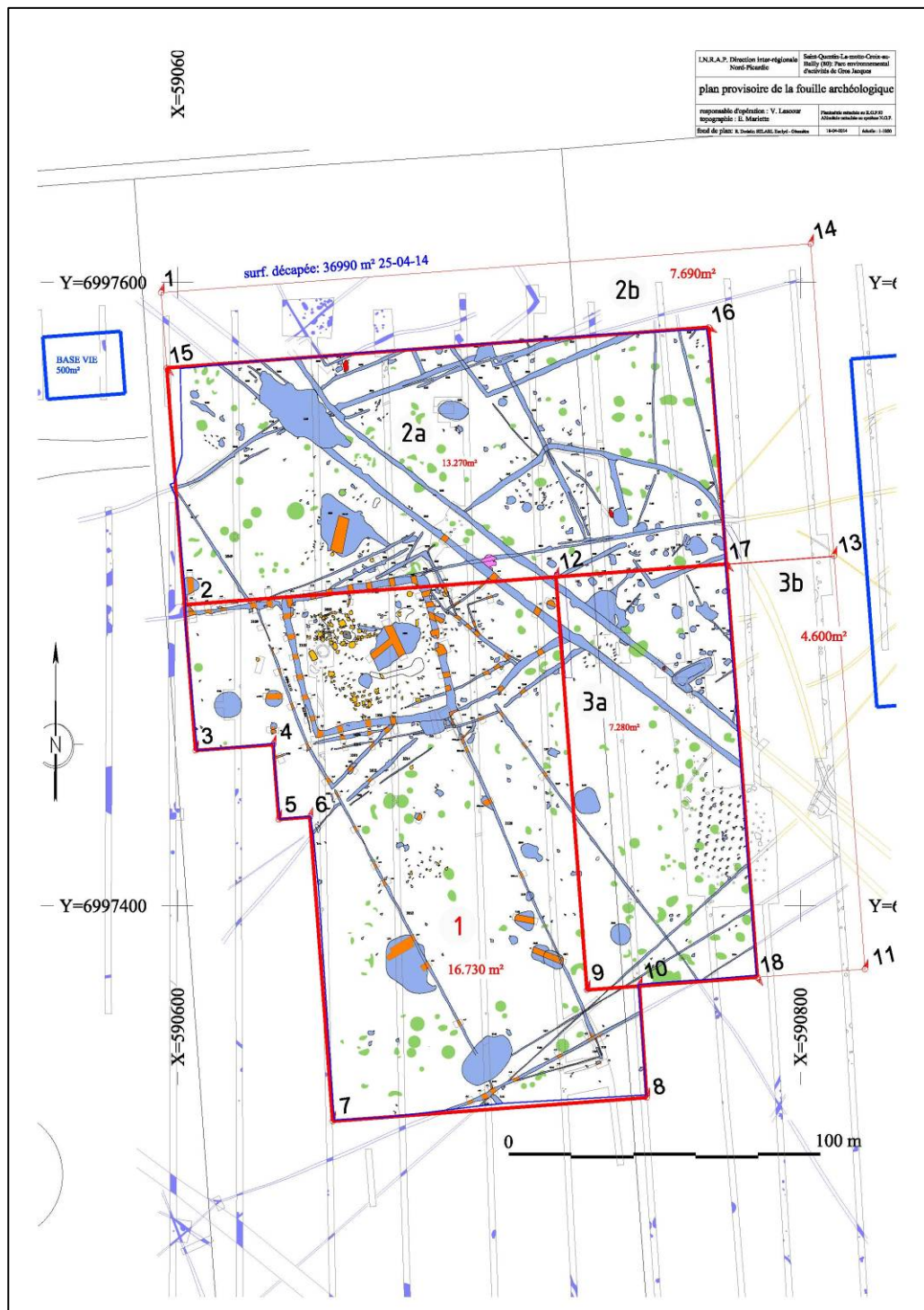
Des occupations gauloise et gallo-romaine aux confins des
territoires calète et ambien à Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-
Bailly (Somme)



**Dégagement
du four à sel
gaulois**

© Inrap

Des occupations gauloise et gallo-romaine aux confins des territoires calète et ambien à Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly (Somme)



Plan général de la fouille en cours
© Erick Mariette, Inrap